

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF2244

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	1
EMBT (<i>ligne nouvelle</i>)	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans une vision globale de la stratégie française en termes de chars de combat, il apparaît important d'envisager une solution intermédiaire pour la succession du char Leclerc, quand bien même le MGCS aboutirait.

En effet, l'hypothèse d'un Leclerc Mk3 n'ayant pas été retenue lors de la LPM et vu l'insuffisance en termes d'évolution apportées par les rénovations des Leclerc XLR, rien de crédible ne semble envisagé pour assurer la passerelle entre le Leclerc et le MGCS, c'est-à-dire entre aujourd'hui et les années 2040-2045.

Les États-Unis développent une évolution radicale de son M1 Abrams pour donner naissance au M1E3 Abrams d'ici à la fin de la décennie plutôt que de développer un nouveau char de combat. L'Allemagne quant à elle développe aussi une évolution de son Léopard 2A8 avec le Léopard 2AX. Chacun de ces pays tire les enseignements de la guerre en Ukraine et s'adapte à l'évolution du contexte géopolitique mondial.

Des solutions crédibles existent comme par exemple celle de l'E-MBT proposée par KNDS. C'est ce que recommande d'ailleurs l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales) en indiquant que l'achat de chars E-MBT pourrait permettre de relancer la relation franco-allemande en matière de défense tout en permettant à notre industrie de conserver une compétence sous-utilisée depuis la fin de la production du char Leclerc. Il serait même possible d'envisager une évolution radicale du char Leclerc avec une tourelle E- MBT.

En misant tout sur le MGCS, malgré la dégradation de sa crédibilité au fur et à mesure des mois, la France s'expose à un risque sérieux de dépendance industrielle vis-à-vis de l'Allemagne et d'inadaptation de ses armées si celle-ci était amenée à participer à un conflit majeur avant 2040-2045. Par ailleurs, l'annonce d'un nouveau projet entre Rheinmetall et l'industriel italien Leonardo de fabrication de chars d'assaut et de véhicules de combat d'infanterie, quand bien même Rheinmetall est déjà engagé dans le projet MGCS avec KNDS, prouve que les Allemands eux prévoient quoi qu'il en soit un programme concurrent au MGCS. Celui-ci leur offre la certitude que quoi qu'il arrive au projet MGCS, ils seront en capacité de proposer la seule offre de chars disponible sur étagère à la vente en Europe d'ici 2040. Il est indispensable que la France avance elle aussi sur une solution intermédiaire pour la succession du char Leclerc.

En effet, la France, pour maintenir une capacité de combat adaptée et un rapport de force crédible avec l'Allemagne, doit pouvoir maintenir un segment blindé terrestre sur le moyen terme.

Cet amendement d'appel des membres du groupe parlementaire LFI-NFP propose par conséquent de ponctionner 1 € en AEet en CP à l'action 146-09 "Engagement et combat" du programme 146 "Équipement des forces" pour abonder un nouveau programme "EMBT". Nous appelons le gouvernement à lever le gage.